

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Juin 2023

En l'an deux mil vingt-deux, le conseil municipal s'est réuni le vingt juin à 20h00 sur une convocation du 13 juin 2023

Présents : Sonia CLAVURIER-MICHAUD, Christophe COETTO, Émilie CORS, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, Philippe NEAU, Émilie PORTAIS, Marion ROBIN, Magali VINCENT

Absents : Bernard BARRAUD (a donné pouvoir à Marion ROBIN), François BERTRAND, Marion FILLEUL, Vincent RENAUDIN (a donné pouvoir à Philippe NEAU), Thomas ROGER

Secrétaire de séance : Mme Marion ROBIN

1. Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 16 mai 2023 :

Le compte-rendu est voté à l'unanimité des membres présents.

Vote : 10 POUR

2. Viabilisation du terrain de M. POGGI :

M. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur la demande de M. POGGI de pouvoir accéder à son terrain en coupant le chemin piétonnier de l'impasse du Docteur HURTAUD afin de le viabiliser. Un débat avait eu lieu lors du dernier conseil municipal mettant en avant la dangerosité de la traversée du chemin piétonnier.

M. Le Maire demande : qui est favorable à la demande d'accès ?

Vote : 0 POUR 10 CONTRE

3. Décisions modificatives – Investissements :

Marion ROBIN fait part des différentes opérations d'investissement nécessitant des décisions modificatives permettant la mise en paiement des factures. Le financement se fera sur les recettes de la taxe d'aménagement qui sont plus élevées que ce qui a été inscrit au budget primitif.

Dépenses		Recettes	
Article – Chap .Opération	Montant	Article - Chap. - Opération	Montant
2184 (21) - 129 : Matériel de bureau et mob.	2600,00	10226 (10) : Taxe d'aménagement	6710,00
2188 (21) - 88 : Autres immobilisations corpo.	1610,00		
222 (22) - 107 : Agencements et aménagement	2500,00		
TOTAL Dépenses	6710,00	TOTAL Recette	6710,00

Arrivée d'Émilie CORS à 20h21.

Boulodrome : réfection des boulodromes du Stade avec évacuation des traverses, un boulodrome installé à côté de l'Église : 2 500 €

Magali VINCENT fait part de son étonnement d'avoir appris la réalisation de ces travaux via panneau pocket. M. Le Maire évoque l'élan citoyen pour la réalisation de ces travaux.

Ventilateurs pour équiper les salles de classe : 800 €

Bancs : achats de 6 bancs en lien avec le projet de banc de l'amitié à l'École : 1 800 €

Chauffe-eau : le chauffe-eau de la salle des fêtes est tombé en panne et a dû être changé : 1 610 €

M. Le Maire demande qui est favorable à ces décisions modificatives ?

Vote : 11 POUR

Christophe COETTO évoque un besoin de bancs pour les vestiaires du terrain de football. Il informe l'assemblée de l'homologation du terrain de football par la Fédération Française de Football. Cette homologation a été demandée du fait de l'incapacité pour le FC2C d'utiliser le terrain de football de Taugon pour cause de travaux. Le vestiaire va être utilisé de façon plus soutenue. Il aurait aussi besoin d'une mise en peinture et de pose de patères. Les WC seront aussi à rafraîchir.

4. Délibération Éolien :

M. Le Maire souhaite un positionnement de l'assemblée suite aux différentes sollicitations d'entreprises éoliennes. Il demande si le Conseil Municipal souhaite recevoir des propositions d'ici la fin du mandat.

Vote : 0 POUR 9 CONTRE 2 ABSENCIONS

5. Tableau des effectifs 2023 :

M. Le Maire présente le tableau des effectifs de la Commune actualisé.

M. Le Maire demande qui est favorable à ce tableau ?

Vote : 11 POUR

6. Questions et informations diverses :

M. Le Maire évoque le séisme du vendredi 16 juin. Un besoin de 50 hébergements a été recensé sur le territoire.

M. Le Maire fait part des dégâts recensés sur les édifices municipaux et notamment l'Église. Un mail sera envoyé à M. FAYT pour l'informer. Une déclaration a été faite auprès de l'assurance de la Commune.

Les habitants ayant constatés des dégâts sont invités à prendre des photos et a adressé un courrier en Mairie demandant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite au séisme des 16 et 17 juin 2023. La Mairie recueille l'ensemble des demandes et constitue un dossier de demande de reconnaissance de notre territoire en état de catastrophe naturelle.

M. Le Maire informe de l'invitation des conseillers municipaux à la visite du Pôle des Services Publics le lundi 10 juillet.

M. Le Maire a reçu un courrier d'un habitant du lotissement de la Frégate demandant une intervention pour élaguer les arbres donnant sur son jardin. Un devis sera demandé auprès d'une entreprise de paysagisme. Un roncier chemin du Marais est aussi évoqué.

M. le Maire fait part de la marche organisée dans les Marais Communaux par les jeunes agriculteurs le dimanche 11 juin. La Mairie avait reçu une information sur le circuit emprunté et avait été sollicitée pour obtenir la clé permettant l'ouverture du Marais Communal de Nuaillé. Le lundi 12 juin, il a été constaté que le Marais avait été broyé sur toute sa longueur sur une largeur de 4 mètres. Aucune autorisation n'a été demandée à la Mairie. M. le Maire va faire un courrier aux jeunes agriculteurs pour leur exprimer son étonnement. Ce choix n'étant pas en adéquation avec la situation actuelle de sécheresse que nous rencontrons.

La gazette devrait être prête pour une distribution le week-end du 30 juin/2 juillet.

M. le Maire fait part de la réunion qui a eu lieu lundi 19 juin au fournil avec Mme BODIN architecte au Cabinet d'Architecture et D'urbanisme Environnement. Le projet souhaité : 1 nouvel appartement, 1 espace magasin/stockage, 1 rénovation de l'appartement existant, inclut la place du four et le terrain attenant. Magali VINCENT évoque la réunion qui avait eu lieu il y a environ deux ans avec la SEMDAS afin de construire un projet. Le projet n'étant pas assez abouti, la SEMDAS nous avait demandé plus d'éléments pour finaliser une étude.

M. Le Maire fait le constat de vitesse élevée rue des Vignes. Il propose le positionnement d'un STOP à l'intersection de la rue de Bel Air et de la rue des Vignes.

Marion ROBIN fait part de la difficulté des agriculteurs lorsqu'ils s'engagent dans le virage de la Grande Rue et que des voitures sont stationnées sur les bandes jaunes. Il n'y a plus de solution de repli surtout lorsqu'un bus est engagé en sens inverse.

La rue des Chênes a été goudronnée. Émilie PORTAIS interroge sur la pose de la signalisation. Cela incombe au lotisseur. Le panneau indiquant le nom de la rue sera à commander par la Mairie.

M. Le Maire informe de l'intervention de la RESE suite au débordement du tout à l'égout Basse Rue le vendredi 9 juin. Cette intervention a été gêné par la présence d'une voiture stationnée au-dessus de la bouche de tout à l'égout que laquelle l'intervention était nécessaire. Il tient à souligner le professionnalisme dont a fait preuve l'agent de la RESE malgré les difficultés de l'intervention. Un courrier a été fait dans ce sens auprès de la RESE.

Magali VINCENT demande si un nouveau devis de l'entreprise CHARPENTIER a été reçu en Mairie pour la liaison douce. Pour l'instant rien n'a été reçu.

Marion ROBIN a assisté à la commission développement économique de la CDC. Un message sera mis en ligne via panneau pocket pour informer les entreprises des aides à l'investissement proposée par la CDC.

Marion ROBIN informe des devis reçus pour le diagnostic amiante avant travaux, la mission SPS et le bureau de contrôle pour les travaux de l'Église et des sanitaires de l'École. Les architectes vont être sollicités car il y a de grandes différences de coût entre les prestations proposées par les différentes entreprises.

Edwige MADEUX-DUBOIS redonne les dates des animations qui auront lieu sur la Commune : vendredi 07 juillet : cinéma en plein air avec possibilité de repas pris sur place (couscous), vendredi 14 juillet : pêche à l'écrevisse le matin, animations proposées par les pompiers à partir de 17h, initiation tir à l'arc pour les enfants.

Edwige MADEUX-DUBOIS informe de l'installation du dépôt de pain dans le local situé dans les jardins de la Mairie (derrière la bibliothèque) accueillant l'Épi'Srit. L'épicerie participative devrait ouvrir ses portes début juillet.
Edwige MADEUX-DUBOIS rappelle la date de la fête de l'École dimanche 25 juin au Stade Dany BRAYNAS de 10h à 16h.

Magali VINCENT était présente à l'Assemblée Générale du Parc du Marais Poitevin le 15 juin. Le Parc du Marais Poitevin a candidaté au label RAMSAR qui est un label permettant de désigner « une zone humide d'importance internationale ».

Magali VINCENT a participé à la réunion de chantier du lotissement des Chênes. Les plantations dans le lotissement auront lieu à l'automne (les réserves ont été faites). Le stationnement dans la rue de Bel Air a été revu.

Stéven JARDIN fait part d'une alerte financière évoquée lors de la commission mixte enfance jeunesse sport, social, culture concernant les Pictons et l'Espace Mosaïque et de leur pérennité.

Stéven JARDIN évoque la valorisation du Centre de Loisirs communal lors de réunions en CDC du fait de la dynamique de nos agents.

Stéven JARDIN informe que les inscriptions de cet été au Centre de Loisirs sont en hausse. Une moyenne pour certains jours de 50/55 enfants. Il évoque la fidélisation des agents saisonniers qui pour certains réaliseront les tâches de ménage de l'ALSH pendant la période estivale.

Stéven JARDIN et M. Le Maire ont participé au conseil d'École. Il y aura une moyenne de 20 élèves par classe. Mme GACHIGNARD et Mme SUTEAU ne seront plus en poste à l'École à la rentrée. Mme BURYLO et Mme GENNESSON seront les nouvelles enseignantes.

Fin de séance à 22h06

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	